BDL CAPITAL MANAGEMENT

Communication publicitaire

Article 8 - SFDR

BDL REMPART – PART I

29/02/2024

Rapport mensuel

Objectif et approche d'investissement

BDL Rempart est un fonds Long Short actions cotées sur les marchés réglementés des pays de l'Union Européenne et/ou de l'OCDE. La performance du fonds s'appuie sur un processus de sélection des entreprises, à l'achat et à la vente, reposant sur une approche fondamentale et une recherche propriétaire. Les niveaux d'exposition résultent des idées d'investissement.

L'utilisation de ces instruments peut entrainer un effet de levier. Ce mécanisme permet d'amplifier la capacité d'investissement. Cet effet démultiplicateur entraîne un risque accru de perte en capital ou de rendement potentiel

Profil de risque et de rendement

NIVEAU DE RISQUE - **SRI**

Risque plus faible | 1 2 **3** 4 5 6 7 | Risque plus élevé

Le SRI part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 ans minimum

L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque action, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie, et les risques liés aux produits dérivés et aux contreparties.

	1 an	3 ans	5 ans
Performance du fonds	2.9%	32.4%	41.8%
Volatilité du fonds	7.8%	9.1%	15.9%
Ratio de Sharpe	0.37	1.07	0.45
Ratio de Sortino	1.19	2.27	0.64
Ratio de Calmar	0.39	1.00	0.23
Max. drawdown du fonds	-7.4%	-9.8%	-31.9%
Recouvrement (en jrs calendaires)	177	106	343

Contacts

Victorien de Gastines
Directeur du développement - Institutionnels
Victorien.degastines@bdlcm.com
06 83 35 67 95

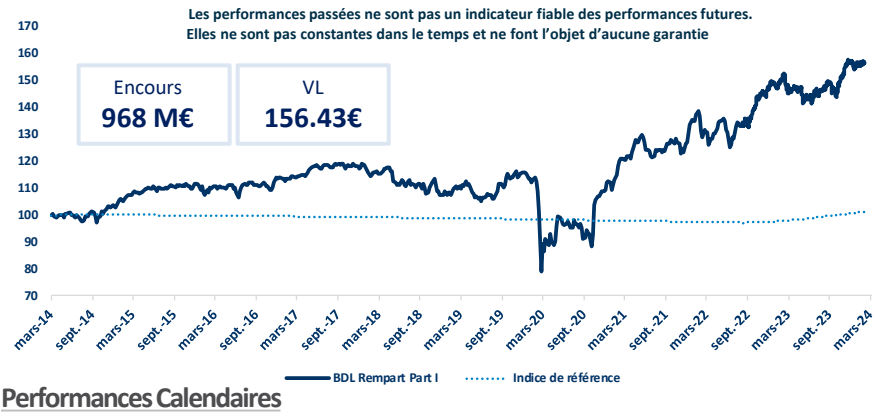
Olivier Mariscal
Responsable commercial - CGPI
Olivier.mariscal@bdlcm.com
06 76 84 11 13

Commentaire de gestion

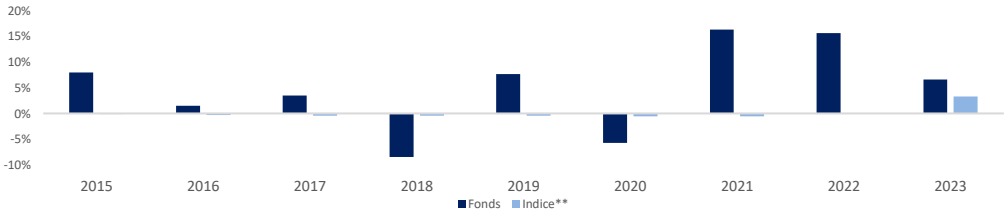
Au cours du mois de février le fonds BDL Rempart affiche une performance de -0,5% contre 0,3% pour l'€STR. Les poches acheteuses et vendeuses consomment respectivement -1.2% et -0.5% d'alpha. L'exposition nette positive au marché européen (SXXR) rapporte 1.2% de performance.

Saint Gobain (0.7%) est le principal contributeur positif. La publication des résultats 2023 valide notre thèse d'investissement avec un groupe qui peut désormais délivrer structurellement des marges supérieures à 10% malgré un marché de la construction neuve en Europe et aux USA sur des points bas. Plusieurs raisons à cela : la résilience de la rénovation sur ces marchés, la croissance structurelle dans la chimie de la construction, une sortie depuis 2019 des marchés où Saint-Gobain n'était pas leader et un renforcement hors Europe qui en font un leader sur le marché de la construction durable avec une génération de cash à 3.3 Md€ en 2023, un plus haut historique. Daimler truck (0.5%) a publié des résultats 2023 qui démontrent la transformation du groupe depuis son IPO avec une marge industrielle désormais à deux chiffres (10.1%) et une génération de cash proche de 3Md€. La guidance pour 2024 a également rassuré le marché avec des ventes attendues stables ou en hausse, une marge industrielle estimée entre 9.0% et 10.5%, et un flux de trésorerie en légère hausse, confirmant ainsi la résilience du business modèle de l'entreprise. Smurfit Kappa (+0.4%) a publié des résultants rassurants avec des volumes en légère hausse présageant de la fin du déstockage. De plus plusieurs annonces de hausses de prix des matières premières carton ont soutenu le titre avec un effet bénéfique pour Smurfit qui est intégré verticalement. La publication des résultats de Siemens (+0.4%) a été légèrement supérieure aux attentes avec une bonne génération de cash. Dans la lignée des résultats de Vinci, les résultats d'Eiffage (+0.3%) ont été conformes sur le compte de résultat et bien supérieurs sur la génération de cash à 2.3Md€ avec un carnet de commande en hausse de 40% donnant de la visibilité sur les années futures sur la partie infrastructure

A l'inverse, c'est le panier thématique regroupant des valeurs que nous trouvons trop chères qui est le principal détracteur (-0.6%). Equinor (-0.4%) a baissé lors de la publication de ses résultats annuels, sur l'annonce de retours aux actionnaires élevés en absolu (~25% de la capitalisation boursière sur 2 ans) mais inférieurs aux attentes du marché, combinée avec une augmentation des investissements de $1Mds sur l'énergie renouvelable. Nous restons actionnaires car la profitabilité reste très forte à ces niveaux de prix du pétrole et du gaz, l'allocation du capital reste très favorable aux actionnaires, et la société devrait pouvoir rassurer sur ses investissements dans les renouvelables avec l'entrée de nouveaux partenaires dans les projets éoliens.



Performances Calendaires



	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	8.0%	1.5%	3.5%	-8.4%	7.7%	-5.7%	16.3%	15.6%	6.6%
Indice**	-0.1%	-0.3%	-0.4%	-0.4%	-0.4%	-0.5%	-0.5%	0.0%	3.3%

Performances Cumulées

	YTD	1 Mois	3 Mois	6 Mois	9 Mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Création
Fonds	-0.1%	-0.5%	1.7%	6.1%	10.6%	2.9%	14.2%	32.4%	41.8%	56.4%
Indice**	0.7%	0.3%	1.0%	2.0%	2.9%	3.6%	4.0%	3.5%	2.6%	1.4%

Performances Annualisées

	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Fonds	2.9%	6.9%	9.8%	7.2%
Indice**	3.6%	2.0%	1.2%	0.5%

**Jusqu'au 30/09/2021, l'EONIA était l'indicateur de référence du fonds BDL Rempart. Depuis le 01/10/2021, l'indice de référence de BDL Rempart est l'€STER et sa performance est présentée selon la méthode du chaînage.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus de BDL Rempart et au document d'informations clés pour l'investisseur disponible sur https://www.bdlcm.com/convictions avant de prendre toute décision finale d'investissement. L'investissement promu concerne l'acquisition de parts ou d'actions d'un fonds, et non d'un actif sous-jacent donné, tel que les actions d'une société, étant donné que ceux-ci sont seulement des actifs sous-jacents détenus par le fonds

BDL CAPITAL MANAGEMENT

Article 8 - SFDR

BDL REMPART – PART I

29/02/2024

Rapport mensuel

Caractéristiques du compartiment

Gérant : Hughes Beuzelin

Co-gérants : Aymeric Mellet & Alexandre Marie

Structure légale : FCP de droit français

Indice de référence : €STR

Devise de référence : EUR

Horizon de placement recommandé : 3 à 5 ans

Politique de dividendes : Accumulation

Enregistrement : France, Luxembourg, Espagne, Suisse, Singapour

Code ISIN : FR0011790492

Code Bloomberg : BDLALEI FP

Informations administratives

Dépositaire : CACEIS Bank France

Valorisateur : CACEIS Fund Administration

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite de souscription/rachat : Avant 11:00 CET

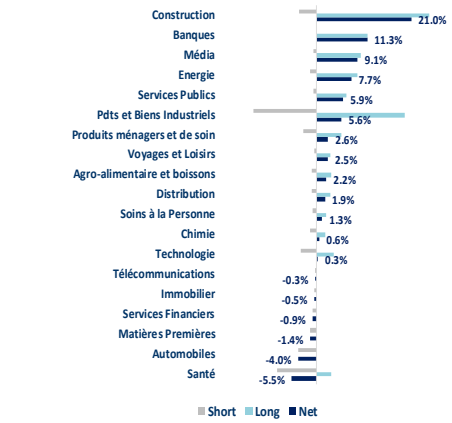
Frais de souscription : 2% Max

Frais de rachat : Néant

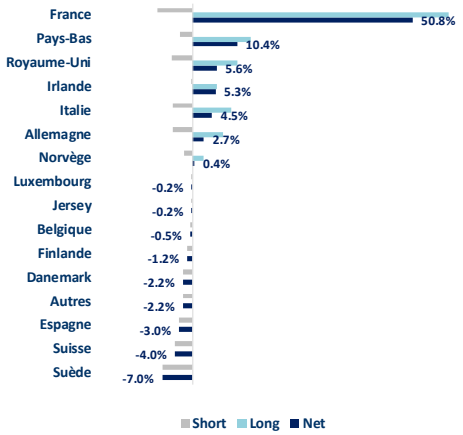
Frais de gestion : 1.50%

Frais de performance : 20% TTC au-delà de l' €STR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark

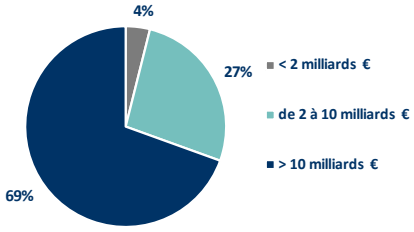
Expositions sectorielles



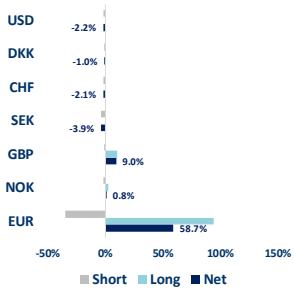
Expositions géographiques



Répartition par capitalisation boursière de l'actif investi



Répartition par devises de l'actif investi



Principales Positions Longues		Principales Positions Shorts	
Sociétés	**Poids**	**Sociétés**	**Poids**
VIVENDI SE	9.8%	PANIER THEMATIQUE	-19.8%
SAINT GOBAIN	9.0%	CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	-2.2%
EIFFAGE	8.1%	INDUSTRIE	-2.0%
VINCI SA	7.8%	INDUSTRIE	-1.8%
REXEL SA	4.8%	INDUSTRIE	-1.7%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Expositions Long Actions	107.0%	100.8%	98.8%	97.2%
Expositions Short Actions	-47.7%	-47.6%	-50.5%	-49.7%
Exposition nette Actions	59.3%	53.1%	48.3%	47.6%
Expositions brute actions	154.8%	148.4%	149.3%	146.9%

	Fin du mois	Moy 1 an	Moy 3 ans	Moy 5 ans
Nombre total de positions à l'achat	28	28	29	29
Nombre total de positions à la vente	27	31	28	29

Les 5 Principaux contributeurs			Les 5 principaux détracteurs		
Sociétés	Position	Contributions	Sociétés	Position	Détracteurs
SAINT GOBAIN	Long	0.7%	THEMATIC BASKET	Short	-0.6%
DAIMLER TRUCK HO	Long	0.5%	BNP PARIBAS	Long	-0.4%
SMURFIT KAPPA GR	Long	0.4%	INDUSTRIE	Short	-0.4%
SIEMENS AG-REG	Long	0.4%	EQUINOR ASA	Long	-0.4%
EIFFAGE	Long	0.3%	ELIOR GROUP	Long	-0.3%

Article 8 - SFDR

BDL REMPART – PART I

29/02/2024

Rapport mensuel

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à un indice (ici le SXXR). Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).
Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).
Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un béta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (béta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un béta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (béta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (béta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).
Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.
SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable
Taux d'investissement/taux d'exposition : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.
Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).
VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).
Valeurs cycliques : Une valeur cyclique est comme son nom l'indique une valeur qui va suivre un cycle. Elle est liée au cycle de l'économie. Elle va décoller en période faste de reprise de l'économie ou de croissance et reculer au moindre repli. Les valeurs cycliques ont donc une évolution conjoncturelle.
Vente à découvert (short) : Vendre à terme un actif que l'on ne détient pas le jour où cette vente est négociée mais qu'on se met en mesure de détenir le jour où sa livraison est prévue. Si la valeur de l'actif baisse après la vente à découvert, le vendeur peut le racheter au comptant et dégager une plus-value. Le gain potentiel est limité à la valeur de l'actif. Si, à l'inverse, elle monte, le vendeur s'expose à un risque de perte illimitée

DISCLAIMER

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques de l'OPC Ce document a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Ce document n'est pas et ne saurait en aucun cas être interprété ou perçu comme étant une offre ou une sollicitation à investir dans le fonds présenté, ni comme un conseil d'investissement, un conseil juridique, fiscal ou de toute autre nature, ni ne doit inspirer quelque investissement ou décision que ce soit.Les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer au jugement du destinataire sur lequel celui-ci doit se fonder. En tout état de cause, les informations présentées ne sont pas suffisantes pour avoir une compréhension permettant d'investir en toute connaissance de cause dans ce produit. Un investissement dans un des fonds de BDL Capital Management ne devrait être considéré qu'après consultation du prospectus. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. L'attention de l'investisseur est attirée sur les facteurs de risque du fonds, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de contrepartie et l'incidence technique de gestion, s'agissant notamment des instruments financiers à terme. L'indicateur de comparaison de BDL Rempart (€STR capitalisé) est calculé hors dividendes, ce qui peut induire un biais dans la comparaison de la performance. Pour plus d'information sur les risques auxquels le fonds est exposé, nous vous invitons à consulter le DICI et le prospectus du fonds, disponibles sur demande ou sur le site internet de BDL Capital Management (www.bdlcm.com/rempart). Une information sur le droit de réclamation ou l'exercice d'un recours collectif est disponible en français et en anglais sur le site de BDL Capital Management : https://www.bdlcm.com/informations-reglementaires. BDL Capital Management peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.
Frais de performance : 20% TTC au-delà de l' €STR capitalisé, uniquement si la performance du fonds est positive et avec High Water Mark.
Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référez à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.bdlcm.com/notre-approche-esg/

Informations destinées aux investisseurs Luxembourgeois

Les statuts ou le règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi annuels) de chaque OPCVM, peuvent être obtenus sur simple demande et gratuitement auprès du Représentant et Agent payeur pour le Luxembourg CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Toute information aux investisseurs luxembourgeois concernant BDL Capital Management ou l'OPCVM sera publiée sur le site internet de BDL Capital management, https://www.bdlcm.com.

Informations à l'attention des investisseurs résidant en Suisse

Le Prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le règlement de placement ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sur demande et gratuitement auprès du représentant en Suisse. Le prospectus complet du FCP et derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite du porteur auprès de BDL Capital Management, 24 rue du Rocher – 75008 PARIS. Ces documents sont disponibles en français. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées jusqu'à 14h le jour précédant celui de l'établissement de la valeur liquidative (mercredi ou la veille en cas de fermeture des marchés et/ou jour férié légal en France ainsi que le dernier jour ouvré de l'année civile). La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société. Le fonds ne proposant que des parts de capitalisation, le régime fiscal est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières applicable dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation. Selon son régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner sur sa situation fiscale auprès du commercialisateur du FCP. La responsabilité de BDL Capital Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert, 75206 PARIS Cedex 13
Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.
Le service de paiement en Suisse est assuré par CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon..